



Tout augmente...

Sauf les salaires !

La vérité des prix a été publiée cette semaine. L'augmentation du coût de la vie est plus forte que prévue. Pour les salariés, c'est du concret, il faut payer plus pour se loger, pour se nourrir, pour se déplacer.

Les plus bas salaires du privé, notamment ceux des salariés de propreté, ceux des agents de sécurité mais aussi ceux des agents du service public notamment les agents de catégorie C auront encore plus de difficultés à boucler leurs fins de mois. Ces mêmes salariés sont ceux qui ont été pour beaucoup directement exposés pendant la pandémie et ils sont nombreux à n'avoir bénéficié d'aucune revalorisation salariale.

La seule réponse du gouvernement est donc de se limiter à la seule augmentation automatique du SMIC, sans coup de pouce et de renvoyer le sujet des salaires au niveau des branches et des entreprises.

La FEETS-FO a défendu de véritables revalorisations dans les négociations de branche de ses secteurs en contestant l'inacceptable comme la stricte application du SMIC qui a été proposée par certaines chambres patronales et en contractant lorsqu'il pouvait y avoir évolution pour les salariés tel le secteur du nettoyage. Suite à l'annonce des chiffres de l'inflation, la fédération a donc écrit à l'ensemble des chambres patronales de ses secteurs pour demander l'ouverture de négociations sur les salaires 2021.

Mais, contrairement à ce que prétend le gouvernement, les véritables mesures pour améliorer les rémunérations des salariés sont des mesures d'ordre général : un véritable coup de pouce au SMIC pour favoriser des augmentations des minimas salariaux conventionnels, une augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique, des mesures d'ordre public pour combattre le travail à temps incomplet imposé, l'encadrement de la concurrence dans les prestations de service à l'entreprise pour empêcher la course au moins disant social, la lutte contre les modèles économiques low-cost...

Sans compter qu'il est de la seule responsabilité du gouvernement d'encadrer les prix à la consommation pour limiter les effets de l'inflation notamment pour les denrées de première nécessité et tout élément nécessaire au quotidien des travailleurs (énergie, transport...). A l'heure où les propriétaires du CAC 40 accumulent encore plus de richesses, la question de son partage est encore plus d'actualité.

Toutes ces revendications s'inscrivent dans l'appel à la grève et aux mobilisations du 5 octobre pour que les richesses, fruits des travailleurs eux-mêmes, reviennent aux travailleurs et non pas au capital.

Paris, le 17 septembre 2021

Contact : Zainil NIZARALY, Secrétaire général, 01 44 83 86 20